



CAPL B

COMMISSION ADMINISTRATIVE
PARITAIRE LOCALE

du 17 juillet 2015

e-mail : fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu



LES AFFECTATIONS DES TITULAIRES

LES INFORMATIONS DEPARTEMENTALES
AVANT LES CAP LOCALES

A	B	C
8 arrivées 8 départs	33 Arrivées 11 départs 36 départs en retraites 7 promotions	27 Arrivées 8 départs 37 départ sen retraite 27 promotions

113 demandes de mutations :

- 38 ont eu leur 1^{er} vœu,
- 8 leur 2nd,
- 6 leur 3^{ème}, (2 leur 4^{ème}, 1 le 5^{ème}, 1 le 6^{ème}, 1 le 7^{ème} et 1 le 9^{ème})....



LES AFFECTATIONS APRES CAPL des titulaires

RAN de Châteaubriant

Gestion des comptes publics	1
-----------------------------	---

RAN de Nantes

Direction	18
Fiscalité Professionnelle	8
Fiscalité personnelle	17
Gestion des comptes publics	14
BCR	1
Hypothèques	1

RAN de Pornic

Fiscalité Professionnelle	1
Fiscalité personnelle	2
Gestion des comptes publics	1

Hypothèques	1
-------------	---

RAN de Saint-Nazaire

Fiscalité Professionnelle	6
Fiscalité personnelle	6
Gestion des comptes publics	3
BCR	1
Hypothèques	1

Après affectation des titulaires, la situation des emplois dans les structures est la suivante :

	Structures
Surnombre	7
Vacances	18

Chiffres à prendre avec précaution : ils vont être confirmés.

LES AFFECTATIONS DES ALD

Les affectations des ALD nous ont été remises en séance : nous avons demandé une suspension de séance.

Affectations des ALD au 01/09/2015

■ RAN Châteaubriant	x 2
■ RAN de Nantes	x 13
■ RAN de Pornic	x 2
■ RAN St Nazaire	x 3

5 détachements de contrôleurs

Des discussions nourries mais qui n'ont pas toujours permis de donner satisfaction à certains collègues. A de nombreuses reprises, la Présidente a indiqué être obligée de "jongler" avec les gels de postes et de définir des priorités en comparant les situations les unes avec les autres. et ce vu le nombre de vacances d'emplois.



Les élus FO DGFIP44 Cadres B : Chrystelle TONNELIER (titulaire) Thierry GUILBAUD (suppléant)

FO DGFIP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 40 74 03 87 (Cambronne)

LIMINAIRE FO

Madame la Présidente,

Avant d'aborder les sujets en lien avec cette CAP locale qui aujourd'hui doit statuer sur les affectations des contrôleurs au 1^{er} septembre 2015, nous reviendrons en préalable sur le contexte global actuel de la DGFIP. Actuellement, le constat à la DGFIP est effrayant : les fermetures des trésoreries s'accroissent, les services sont exsangues et dans le même temps les réformes de structures se succèdent, la charge de travail ne cesse de s'accroître, les files d'attente augmentent dans les centres des finances publiques vidés de leurs agents.

Force est de constater qu'à la DGFIP les conditions de travail se dégradent et le service rendu aux usagers également. Tout ça du fait des suppressions d'emplois ! Dans ce contexte que fait la Direction Générale pour pallier ce manque d'effectifs dans les services ?

Elle réduit la durée hebdomadaire d'ouverture au public, elle fusionne les services (SIE/SIP) et crée de nouveaux services, elle supprime les trésoreries C4, C3, elle transfère le recouvrement de l'impôt des trésoreries mixtes vers les SIP, etc..

Le rouleau compresseur est en marche et les Directions locales mènent leurs projets chacune dans leur département. Ce n'est pas la vision qu'a FO d'une administration comme la nôtre.

Pour en revenir à l'ordre du jour de cette CAP locale et en lien avec le contexte que nous venons d'évoquer, FO maintient que l'accroissement du nombre de demandes de mutation résulte pour partie, de la volonté des agents de quitter leur poste en raison de leur mal-être. FO DGFIP 44 souligne aussi la longue attente et l'incertitude pour les collègues avant d'aborder cette phase locale, et nous renouvelons à nouveau l'une de nos revendications à savoir de permettre une anticipation de la publication des projets pour un règlement des mutations deux mois avant la prise de fonction.

FO déplore les trop nombreuses vacances d'emplois encore cette année.

Pour les B :	- 1 573 en administratif	- 140 en informatique	-25,7 emplois pour le 44 !
--------------	--------------------------	-----------------------	-----------------------------------

Et même si la DGFIP a annoncé le 7 juillet l'appel de 100 lauréats supplémentaires des différents concours de catégorie B, c'est loin d'être suffisant !

A FO, nous demandons un recrutement, a minima à hauteur des vacances d'emploi.

C'est bien le moins que puisse faire la DGFIP eu égard aux conditions déplorables dans lesquelles nous travaillons tous depuis déjà trop longtemps.

Par ailleurs, FO dénonce la politique de l'administration qui pour se donner des marges de manœuvres dans ce système contraint, a multiplié le nombre de personnels ALD. En effet nous dénonçons ces affectations précaires qui pénalisent les agents dans leurs vies professionnelles et familiales.

Ces vacances d'emplois sont la cerise sur le gâteau mais nous ne pouvons ignorer que l'amertume de la crème qui le recouvre avec :

Trop de postes restent vacants bien qu'ils aient été demandés...	44,3 % des agents ne sont pas satisfaits.	234 agents promus B par CIS ou LA ont été affectés hors de leur département d'origine.	91 départements ont une coupure plus élevée.	63 contrôleurs sont affectés d'office.	70 rapprochements externes sont en attente.
--	---	--	--	--	---

FO dénonce un système d'apports par départements puis par RAN inadapté à notre réseau et revendique des règles de gestion qui profitent à tous les agents, à savoir :

- une affectation la plus fine possible à la commune, mission et structure;
- 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste ;
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur ;
- le maintien au département de tous les promus de C en B ;
- la possibilité, pour tous, de participer au mouvement complémentaire dès lors qu'ils demandent un rapprochement interne ou externe,
- la couverture de tout poste vacant dès lors qu'il est sollicité par un agent.

Concernant plus particulièrement la tenue tardive de la présente CAP, même si nous regrettons que les documents de travail ne nous parviennent que tardivement en amont de cette insatnce, nous saluons ici le mérite des équipes RH qui dans un laps de temps trop court doivent élaborer dans l'urgence ces mouvements de mutations.

Les craintes exprimées par FO lors des cycles de discussions sur les règles de gestion sont malheureusement confirmées au travers des difficultés que rencontrent bon nombre d'agents pour obtenir une mutation.

Nous ne pouvons que dénoncer encore une fois le calendrier aberrant des mouvements de mutations : alors que les collègues doivent impérativement déposer en janvier leurs demandes (date limite en 2015 le 21 janvier), ils n'ont connaissance de leur affectation que 6 mois plus tard ce qui leur laisse 6 semaines avant la date de prise de fonction, ce qui, en été, tout le monde le sait, complique la recherche de logement, d'écoles, de crèches etc

Concernant plus particulièrement les élus, les conditions d'exercer leur mandat de CAPistes sont également loin d'être optimales, même si encore une fois, nous le savons le service des RH de la DRFiP44 fait ce qu'il peutet comment travailler sans connaître les implantations des ALD, les détachements et les affectations en Direction ?

Les élus FO DGFIP44 Cadres B : Chrystelle TONNELIER (titulaire) Thierry GUILBAUD (suppléant)

FO DGFIP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 40 74 03 87 (Cambronne)